

La gauche veut créer un fonds pour lutter contre le réchauffement et protéger la biodiversité

Des milliards pour le climat



LUIGI JORIO, SWISSINFO

Votations fédérales ► Une initiative populaire de la gauche demande la création d'un fonds fédéral pour accélérer le développement des énergies renouvelables et protéger la biodiversité en Suisse. Les opposants estiment que le pays en fait déjà assez pour le climat et craignent une augmentation excessive des dépenses publiques. La population suisse tranchera le 8 mars.

1 Que demande le texte?

L'initiative pour un fonds climat demande que la Suisse investisse chaque année entre 0,5 et 1% de son produit intérieur brut dans la transformation écologique du pays. Le montant annuel – compris entre 3,9 et 7,7 milliards de francs – servirait à financer des mesures de protection du climat et de la nature.

2 Qui est à l'origine du projet?

Le Parti socialiste (PS) et les Verts ont lancé l'initiative en septembre 2022. Cette année-là a été la plus chaude jamais enregistrée en Suisse depuis le début des mesures en 1864; elle a été marquée par trois vagues de chaleur et par des périodes de sécheresse persistantes. Pour les initiateurs et initiatrices, ce texte se justifie, car la protection du climat et de la biodiversité n'est pas du ressort des individus. Selon eux, d'importants investissements publics sont nécessaires pour promouvoir les énergies renouvelables et produire autant d'énergie que possible en Suisse.

3 Quels sont les arguments pour?

Le nouveau fonds alimenterait la Confédération accélérerait le développement des énergies renouvelables, par exemple grâce à l'installation de davantage de panneaux solaires, et favoriserait



Grèves du climat, mobilisation des aînés: la protection de la planète a suscité de nombreuses initiatives de la société civile ces dernières années. Cela se concrétisera-t-il dans les urnes? ALDO ELLENA

la protection de la biodiversité des espèces animales et végétales, selon le comité d'initiative. Le fonds doit notam-

Le fonds climat permettrait également de créer des emplois durables

ment servir à rénover les bâtiments sur le plan énergétique et à renforcer les transports publics. Pour la gauche et les milieux écologistes, ne rien faire coûterait de loin plus cher que d'intervenir au travers des investissements de plusieurs milliards demandés. Pour chaque franc investi aujourd'hui dans des mesures

de protection du climat, quatre à cinq francs seraient économisés à l'avenir, affirment-ils, en rappelant les grandes catastrophes naturelles qui ont frappé la Suisse ces dernières années, notamment à Blatten, à Bondo et dans le Vallemaggia.

Les investissements dans la transition énergétique réduiront en outre la dépendance de la Suisse vis-à-vis des pays – souvent autocratiques – producteurs de combustibles fossiles, défendent les partisans et partisanes de l'initiative. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, soulignent-ils, a mis en évidence la nécessité de renforcer la capacité d'approvisionnement énergétique nationale. En Suisse, environ 70% de l'énergie est produite à partir de sources fossiles importées, comme le pétrole et le gaz naturel.

Le fonds pour le climat permettrait également de créer des emplois du-

rables, selon le comité d'initiative. Dans le secteur des installations solaires, par exemple, il existe une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

4 Quels partis s'y opposent?

Le Conseil fédéral et la majorité du parlement recommandent de rejeter l'initiative du PS et des Verts. Le gouvernement estime que le fonds pour le climat n'est pas nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques nationaux. Il rappelle que la Confédération et les cantons consacrent déjà environ deux milliards de francs par an au climat et à l'énergie, ainsi que 600 millions à la biodiversité.

Au parlement, les partis de droite et du centre ont rejeté l'initiative, la jugeant trop coûteuse et inefficace. Les dépenses destinées à alimenter le fonds pour le climat ne seraient pas soumises

au frein à l'endettement, ce qui entraînerait une augmentation incontrôlée des dépenses publiques, selon eux. La population en ferait les frais, avec un risque de hausse des impôts ou de la TVA.

Le camp du «non» critique également l'absence de critères concrets quant à l'utilisation du fonds. Pour les opposants et les opposantes à l'initiative, la Suisse doit poursuivre sa politique climatique actuelle et continuer à miser sur un large éventail d'approches: des incitations à l'efficacité énergétique aux restrictions sur les énergies fossiles.

5 Quid du financement aujourd'hui?

Le principal instrument financier de la politique climatique nationale est la taxe sur le CO₂. Elle est perçue sur les combustibles fossiles (mazout, gaz naturel et autres) utilisés pour chauffer les bâtiments et produire de l'électricité. Elle s'élève à 120 francs par tonne et figure parmi les taxes sur le CO₂ les plus élevées au monde. Environ deux tiers des recettes sont redistribués à la population et aux entreprises. Le tiers restant sert à financer le Programme bâtiments, qui vise à réduire la consommation énergétique du parc immobilier. En 2024, celui-ci a versé 528 millions de francs.

La loi sur le climat et l'innovation, approuvée en votation populaire en 2023, prévoit un crédit supplémentaire de deux milliards de francs sur dix ans en faveur de la rénovation énergétique des maisons et des immeubles. Dans le domaine de l'énergie solaire, la Confédération subventionne la construction de grandes centrales photovoltaïques en montagne. Les cantons et certaines communes proposent également des incitations financières.

Aujourd'hui, la production photovoltaïque couvre environ 10% des besoins nationaux en électricité. La stratégie énergétique nationale prévoit de développer surtout l'énergie solaire, et dans une moindre mesure l'éolien, d'ici à 2050, notamment pour compenser la fermeture prévue des centrales nucléaires, qui fournissent aujourd'hui environ un quart de l'électricité. ■

«Un moteur important par le passé»

Les initiant·es n'auront pas la tâche facile pour convaincre de la nécessité d'un fonds climat, à l'heure des restrictions budgétaires et de la montée des préoccupations sécuritaires. Lors de leur conférence de presse le 13 janvier, Vert·es et socialistes se sont entouré·es de soutiens de choix, comme le professeur de politique climatique à l'EPFZ, Anthony Patt ou encore l'ancien vice-président de la Banque nationale suisse (BNS) Jean-Pierre Danthine. À droite, les jeunes Verts libéraux et le parti évangélique défendent également l'initiative.

Un investissement entre 0,5% et 1% du PIB par an doit permettre d'atteindre des émissions neutres en 2050 et de financer des mesures de prévention des catastrophes, défendent les Vert·es et le PS. Au siècle passé, la Suisse a investi mas-

sivement dans des infrastructures qui façonnent le pays aujourd'hui, rappelle le comité d'initiative. «Dans les années 50 et 60, nous avons engagé environ 2% du PIB pour construire les barrages, aujourd'hui piliers de notre approvisionnement électrique. A la fin des années 80, les investissements de Rail 2000 ont été lancés avec 1 à 1,5% du PIB», illustre Lisa Mazzone, présidente de Vert·es.

Le Giec estime que 2% à 4% du PIB mondial doit être investi chaque année pour atteindre des émissions neutres en 2050. La Suisse, en tant que pays riche, a une responsabilité particulière. «Sans importants investissements, il n'est pas réaliste de penser que nous atteindrons notre but», affirme Anthony Patt, de l'EPFZ. Le fonds proposé par l'initiative est donc en deçà des besoins. Selon

le professeur, un engagement public est nécessaire, là où le privé hésite à prendre des risques. Les nouvelles technologies exigent souvent des financements initiaux élevés, même si elles permettent ensuite des économies. «Le soutien financier public pour les investissements verts ont été un moteur important par le passé et ce sera toujours le cas à l'avenir», relève-t-il.

Le fonds climat ne sera pas soumis au frein à l'endettement, ce qui fait bondir les opposant·es à l'initiative, qui craignent «une montagne de dettes». Ancien vice-président de la BNS, Jean-Pierre Danthine, qui se dit fervent défenseur de cet instrument, estime toutefois qu'il ne doit pas être appliqué de manière dogmatique: «Le frein à l'endettement vise à protéger les générations futures. Il a pour but d'assurer qu'on ne reporte

pas sur elles la charge financière résultant de dépenses décidées aujourd'hui. Le fonds climat a le même objectif de protection: il demande que nous accélérions nos investissements parce que ce sont les générations futures qui paieront le prix de notre inaction», observe-t-il. Selon lui, le niveau du taux d'intérêt aujourd'hui quasi nul pour la Confédération justifierait la création d'un fonds entièrement financé par l'emprunt.

Pour Loa Wild, vice-présidente des jeunes Verts libéraux, il est essentiel d'investir maintenant plutôt que d'être confrontés plus tard à des dégâts plus importants et de devoir mettre en place des mesures d'urgence. «La crise climatique ne peut être résolue que si l'économie et l'Etat travaillent main dans la main, défend-elle.

SOPHIE DUPONT